



Demande de la nationalite francaise

Par **hmidani samira**, le **05/01/2017** à **15:30**

bonjour je me permet de vous envoyer ce mail car j ai l intention de faire une demande de la nationalite francaise sauf voila ma situation ;je suis maman seule avec cinq enfants pour l instant je ne travaille pas mais je suis en formation de remise a niveau pour que je puisse ameliorer mon niveau de francais et trouve un emploi qui me convient . je touche des prestation familiale avec apl de 2120euros par mois .ma question est ce que ma situation financiere ca va me poser un probleme . cordialment

Par **youris**, le **05/01/2017** à **17:54**

bonjour,

" L'insertion professionnelle constitue une condition essentielle de l'assimilation et de l'intégration en France.

Toutefois, elle est appréciée sur l'ensemble de la carrière professionnelle et pas uniquement sur votre situation précise au moment de votre demande.

La nature du contrat de travail (CDD, contrats d'intérim) ne constitue pas un obstacle en soi dès lors que l'activité permet de disposer de ressources suffisantes et stables."

source:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

l'administration vérifiera si au moment de votre demande, vous disposez de ressources stables et suffisantes.

salutations